

Compte rendu Conseil Municipal des Jeunes

Mercredi 31 mai 2023

Le mercredi vingt-six avril deux mille vingt-trois, le conseil municipal des Jeunes s'est réuni en session ordinaire à 10h.

Etaient présents :

			Présent-e	Excusé-e	Absent-e
Elu	Leo	AMORES	X		
Elue	Sirine	DIAFAT	X		
Elue	Lucie	GAUDOT	X		
Elue	Assia	HEDDAJI	X		
Elu	Esteban	LOPEZ	X		
Elu	Ayrton	MEDINA	X		
Elu	Julio	PEIXOTO	X		
Elue	Clara	RESSAIRE	X		
Elu	Mathieu	YVRARD	X		
Suppléante	Layana	BOUSNINA	X		
Suppléante	Lilou	FRANCIOLI	X		
Suppléant	Hugo	VAN VOORTHUYSEN		X	
Suppléant	Melih	YESILDAL	X		

Animatrice : Clémence SALAGNON

Invitée : Mr le 3^{ème} adjoint (Jacques VEDRINE)

1. Installation et ordre du jour

Les jeunes conseillers ont été accueillis à la Salle des mariages par l'animatrice.

L'**ordre du jour** leur a été présenté :

- * Présentation de Mr Jacques VEDRINE
- * Continuité du travail entamé sur les idées des professions de foi
- * Travail en groupe

2. Présentation de Mr Jacques VEDRINE

Mr VEDRINE, 3^{ème} adjoint sur la commune est venu se présenter dans le cadre des idées à développer des professions de foi. Il nous explique qu'il a la charge de l'urbanisme, de la voirie, de l'eau potable ainsi que de l'éclairage public. Il travaille en collaboration avec Mr Guillaume YVRARD, responsable des services techniques, ainsi que d'Aurélien PHILIPP, qui a une formation juridique.

3. Continuité du travail sur les professions de foi

Les jeunes élus ont pu soumettre leurs idées afin de se confronter à la réalité municipale :

- * Installation d'une tyrolienne à proximité du city stade
- * Installation de banc à proximité du city stade et sur la commune
- * Création d'un parcours de santé
- * Agrandissement du jardin d'enfants

Mr Jacques VEDRINE a pris le temps de leur expliquer les différents points à prendre en considération pour la réalisation de tels projets et les élus ont pu argumenter et échanger autour de ces différents points.

* **Installation d'une tyrolienne** : Il est important de bien identifier son emplacement car cela nécessite de la place, tant pour l'activité que pour y accéder. Par ailleurs, il est très important de ne pas négliger la question de la sécurité de l'espace en installant un revêtement spécifique pour limiter les blessures en cas de chutes ou de collision. Il faut aussi avoir une idée du coût que cela génère pour une municipalité car les tarifs sont bien différents que pour un particulier. La réalisation d'un tel chantier ne pourrait être pris en charge par le budget CMJ mais plus par la Municipalité. Mr VEDRINE nous informe qu'il va se renseigner, en discuter en réunion avec le service technique afin de voir si cela peut être envisagé.

* **Installation de bancs publics** : Mr VEDRINE nous informe que cette requête a déjà été mentionnée toutefois les arguments freinant la mise en place sont les nuisances sonores pour les habitations à proximités ainsi que les dégradations des lieux investis par les jeunes.

* **Création d'un parcours de santé** : Cette infrastructure nécessite beaucoup d'espace, dans une zone ombragée et en retrait de la circulation. Si cette idée est retenue Mr VEDRINE nous propose d'aller voir Mr Le Maire qui a l'habitude d'arpenter les sentiers battus pour courir et qui aurait peut-être des idées de zones.

* **Agrandissement du jardin d'enfant** : Cela demanderait un grand réaménagement urbain. Le jardin est à destination de quel âge ? Quel jeu souhaiteriez-vous mettre ? Les tables de pique-nique et bancs représentent la même problématique liée aux nuisances sonores.

4. Travail en groupe

Les jeunes élus se sont installés en groupe de 4-5 afin de travailler chacun sur différents thèmes :

* Rédaction d'un courrier à destination des élus pour demander la faisabilité d'une tyrolienne au city stade

* Réflexions développées autour des différentes idées des professions de foi.

La séance s'est conclue à 12h.